

LARDY COMPARAISON DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

5 650

2 088

Poste financier agrégé montants en K€	Sept.	BP 2016	Budget prorata annuel	% de réalisatio n	Estim Lardy 2016	Lardy Euros par habitant	Bouray 2015	Bouray Euros par habitant	Ecart Lardy Bouray € par habitant	Lardy Réalisé 2015
CHARGES										
CHARGES A CARACTERES GENERAL	970	1 789	1 342	54%	1 503	266	330	158	108	1 829
- dont Achat prestations services refacturables (classe trans)	63	115	87	55%	75	13	0	0	13	171
- dont Eau et assainissement	11	33	25	45%	28	5	7	3	2	30
- dont Energie Electricité	138	321	240	43%	224	40	59	28	12	214
- dont Alimentation, restaurant municipal	11	7	5	158%	15	3	1	0	2	242
- dont Fournitures administratives	6	16	12	49%	10	2	5	2	-1	18
- dont Fourniture de petit équipement	43	65	49	67%	60	11	11	5	5	68
- dont Contrat prestations services	222	341	256	65%	290	51	46	22	29	141
- dont Maintenance	47	37	28	126%	60	11	17	8	2	99
- dont Primes d'assurances	14	50	38	27%	50	9	10	5	4	91
- dont Locations mobilières (mach. affranchir, copieurs, imprim., piano)	21	40	30	71%	36	6	11	5	1	32
- dont Honoraires	38	125	94	30%	100	18	0	0	18	96
- dont Transports collectifs	30	45	34	66%	41	7	0	0	7	66
- dont Frais de télécommunications	27	51	38	53%	43	8	13	6	1	43
- dont Frais de nettoyage des locaux	26	29	22	120%	29	5	0	0	5	28
- dont Publications	17	35	26	64%	28	5	0	0	5	28
- dont Frais d'affranchissement	6	15	11	55%	15	3	4	2	1	15
- dont Fêtes et cérémonies	13	21	15	86%	19	3	17	8	-5	24
- dont Entretien bâtiments publics et voirie	25	65	49	51%	55	10	35	17	-7	65
- dont Matériel roulant (entretien et réparation)	19	24	18	111%	24	4	5	2	2	20
- dont Carburant	12	20	15	83%	17	3	4	2	1	8
CHARGES DE PERSONNEL	1 782	2 493	1 869	71%	2 443	432	658	315	117	3 522
- dont Autre personnel extérieur	27	46	35	59%						159
- dont Transport et cotisations FNAL, CNG etc..	38	52	39	74%						76
- dont Rémunération personnel titulaire	1 137	1 615	1 211	70%						2 166
- dont Rémunération personnel non titulaire	37	24	18	154%						98
- dont Emplois d'avenir	13	18	13	75%						30
- dont Rémunération des apprentis	0	13	9	0%						18
- dont Remboursements sur rémunérations du personnel (pdt)	-37	-25	-18	151%						-67
- dont Charges de SS et de prévoyance, URSSAF, retraites, ASSEDIC	540	720	540	75%						1 000
- dont Autres Charges de sécurité sociale et de prévoyance	25	27	21	89%						39
- dont Autres Charges	0	2	2	0%						2
ATTENUATION DE PRODUITS	0	0	0		0		0			0
FPIC Fonds Péréqu. Ressources Intercomm et Comm.	0	0								0
AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	380	528	396	72%	517	91	98	47	45	397
- dont Indemnités, frais, formation des élus	85	123	92	69%	116	20	44	21	-1	113
- dont Part. obligatoires (incendie, habitat, logemt instit, contrib orga reg)	80	77	58	104%	80	14	18	8	6	62
- dont Caisses des écoles	13	13	10	100%	13	2	3	1	1	14
- dont CCAS	150	252	189	60%	252	45	14	7	38	156
- dont Subv. de fonct. aux associations et personnes de droit privé	51	51	38	100%	54	10	19	9	0	47
TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES	3 132	4 809	3 607	65%	4 462	790	1 086	520	270	5 748
CHARGES FINANCIERES (Intérêts dette)	82	114	86	72%	112	20	38	18	1	118
TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES	3 214	4 923	3 607		4 574	810	1 124	538	271	5 748

L'écart de dépenses par habitant à périmètre comparable en prenant le réalisé 2015 de Bouray et la prévision 2016 de Lardy est estimé à 271 €.

Il est réparti entre 108 € pour les charges générales, 117 € pour les charges de personnels et 45 € pour les autres charges.

Figurent dans le tableau des charges les principaux comptes significatifs et non l'exhaustivité du plan comptable.

La différence de patrimoine en nombre et en dimension influe sur le niveau des charges, ce patrimoine n'est pas proportionnel au nombre d'habitants. Pour l'essentiel j'ai recensé les bâtiments suivants :

Bouray : 1 "petite" mairie, 2 écoles, 1 gymnase, 1 salle polyvalente, 1 bibliothèque, 1 musée des vieux métiers.

Lardy : 1 mairie et bâtiments voisins + mairie annexe, salle pont de l'hêtre, 1 gymnase, 1 bibliothèque, 1 conservatoire, 4 écoles, bâtiment gare de Bouray, salles (préfabriqués) de panserot, 1 salle de spectacle, parc de la mairie, parc boussard, 2 parkings gares de Lardy et Bouray, courts de tennis extérieurs+couverts.

Pour information la taxe foncière de Bouray est de 3 368 € contre 10 362 € pour Lardy (14% de plus parhabitant à Lardy).

I) Charges générales + 108 €

Les principaux écarts concernent :

+ 13 € concernant les "achats de services refacturables", classes transplantées, CM des enfants, prestation Cinessonne etc., Bouray 0, non concernée en 2015.

+ 12 € sur l'énergie, électricité Lardy patrimoine, surface et personnel plus importants proportionnellement. Bouray, PNR oblige coupe l'éclairage public à minuit.

+ 29 € sur contrats prestation de services (maintenance logiciels compta, paie, urba etc., appareils élévateurs et ascenseurs écoles, éclairage public, voirie balayeuse, télésurveillance, feux tricolores, parc de photocopieurs écoles, bouches incendie, extincteurs, alarmes et trappes incendie, entretien des espaces verts etc..). Patrimoine larziacois plus important et diversifié, bâtiments communaux administratifs, sportifs, culturels et scolaires sans commune mesure avec ceux de Bouray ou par exemple prestation de la balayeuse (6 € / habitant à Lardy) alors que Bouray en possède une. Parc logiciels et de périphériques, entretien et maintenance des écoles plus important à Lardy.

+ 18 € sur les honoraires, poste fluctuant, important ces 2 dernières années à Lardy en raison des études pour ne pas intégrer Coeur d'Essonne, rejoindre la CCEJR, le dossier commune nouvelle et les différents intervenants, l'assistance juridique dans le conflit nous opposant à Coeur d'Essonne. Ce poste devrait baisser sensiblement une fois les événements concernés clôturés.

+ 7 € sur les transports collectifs, prise en charge par notre commune d'une partie de la carte CEAT transport bourg/collège, déplacement écoles - gymnase etc. Bouray non concernée.

+ 5 € sur les petits équipements (PPMS, matériel pédagogique, matériel projet d'école, service des sports) et sur le coût du nettoyage des locaux (cf. taille du parc immobilier de Lardy contre Bouray).

Ceci explique 84 des 108 € que nous dépensons en plus par habitant. Le reliquat est la somme d'écarts moins significatifs (1 ou 2 €)

II) Charges de personnel

Elles font l'objet d'un traitement à part.

III) Autres charges de gestion courantes +45 €

+ 38 € CCAS. L'essentiel de l'écart provient du CCAS avec un coût par habitant de 45 € à Lardy contre 7 € à Bouray. Mais il convient de nuancer ce montant car il intègre désormais à Lardy le personnel alors qu'à Bouray il ne s'agit que des prestations (une personne à 1/4 de temps s'en occupe). En 2014 à Lardy les dépenses du CCAS avant transfert du personnel furent de 87 K€ soit 15,4 €/habitant.

+ 6 € sur les participations obligatoires, l'écart provient pour l'essentiel (5 €) des cotisations aux différents organismes intercommunaux (gendarmerie, Juine et affluents, Siarc etc.) qui s'élèvent à 75,4 K€ pour Lardy contre 17,6 K€ pour Bouray. 13 €/ habitant à Lardy contre 8 € à Bouray.